

Krou et Bakwe face à l'opération San Pedro (sud-ouest ivoirien)

A. SCHWARTZ

ORSTOM

RÉSUMÉ

Depuis une dizaine d'années, le Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire, sous-peuplé et enclavé, fait l'objet d'une opération de développement de très grande envergure, l'opération San Pedro. Deux peuples sont particulièrement affectés par cette opération dans leurs rapports traditionnels à l'espace : les Krou et les Bakwé. Les premiers, partagés entre une activité maritime séculaire — le métier de « Krouman » — et une agriculture vivrière de subsistance, se voient progressivement évincés à la fois des ports de la Côte et de leurs terres, sous couvert d'une logique technicienne qui fait totalement fi des normes de fonctionnement réelles de leur société. Les seconds, chasseurs-cueilleurs grands consommateurs d'espace, se trouvent petit à petit dépossédés d'une forêt à laquelle s'identifie l'espace vécu dont a besoin leur société pour se reproduire, sous couvert d'aménagement rationnel. Les uns et les autres sont en fait victimes aujourd'hui de l'impossible dialogue entre la raison des ancêtres, garante de pérennité, et la logique du technicien, garante — du moins en théorie — de progrès.

ABSTRACT

For the past ten years, a very large-scale development plan, the San Pedro scheme, has been applied to the under-populated and enclaved south-western part of the Ivory Coast. This scheme has particularly disturbed two peoples in their traditional relationship to the land, the Krous and the Bakwés. The former, seamen — the age-old « Krouman occupation » — and subsistence farmers, are gradually ousted from both the coastal ports and their farming-land in the name of a « technician's logic » which pays absolutely no attention to their living-patterns. The latter, hunters and gatherers who need a great deal of land, are gradually being dispossessed of the forest which represents the living space their society needs to reproduce — and this, in the name of « rational planning ». They are both victims of the incompatibility between empiric knowledge handed down by the ancestors, which represents perennity, and technician's logic, which — at least theoretically — represents progress.

En 1968, la Côte-d'Ivoire se lance dans une opération de développement d'une ampleur considérable, l'opération San Pedro. Il s'agit de mettre en valeur une région jusqu'alors totalement enclavée et absolument en marge du « miracle » ivoirien, le Sud-Ouest du pays. Le moteur de l'opération : un

port, créé de toutes pièces à San Pedro, à quelque 350 km à vol d'oiseau à l'ouest d'Abidjan. Son fondement économique immédiat : la richesse en bois de l'arrière-pays — un million de tonnes d'exportations annuelles, 50 % des réserves ivoiriennes. Son fondement économique plus lointain : une

mise en valeur rationnelle d'une région très peu peuplée — 37 000 km², 120.000 habitants — par la promotion d'opérations agro-industrielles de grande envergure — au programme, quelque 80.000 ha de plantations de palmier à huile, cocotier, hévéa, café, cacao et riz —, dont le produit

Seule la possession d'un « livret d'identité spécial de Krouman » permet, en effet, d'entrer dans la corporation. Ce livret est délivré par les bureaux de l'Inscription Maritime de Tabou et de Sassandra, deux petits ports de la côte où, jusqu'à une époque tout à fait récente, s'effectuait l'embarquement

viabilité finale de l'opération. Des projets industriels s'y grefferont par la suite, en particulier un gigantesque projet pâte à papier. Un organisme d'intervention à la mesure de l'entreprise est créé en 1969 : l'ARSO, Autorité pour l'Aménagement de la Région du Sud-Ouest. Conçu sur le modèle de la Tennessee Valley Authority du New Deal américain, son rôle est d'assurer la programmation, la coordination et le contrôle du projet. Placé sous la tutelle directe du Président de la République, ses pouvoirs sont considérables, ses moyens financiers importants. Fin 1976, les seuls investissements publics réalisés dans la région atteignent les 50 milliards de F CFA.

Parmi les peuples autochtones soumis à cette puissante machinerie, deux sont tout particulièrement touchés : les Krou et les Bakwé. Ceux-ci, respectivement au nombre de 15.000 et 5.000 individus, habitent l'arrière-pays immédiat de San Pedro, une zone de 20.000 km² qu'ils n'occupent donc qu'à raison de 1 habitant au km² (2 pour les Krou, 0,5 seulement pour les Bakwé). Une zone si faiblement peuplée que les promoteurs de l'opération la considèrent en fait comme inhabitée, et dans laquelle il leur paraît dès lors possible de déployer leur action sans avoir à tenir compte le moins du monde d'un peuplement aussi inexistant. Malentendu de base qui mènera à une véritable confiscation des terres des

contrôlée par les autorités ivoiriennes.

En pays krou, il n'est aujourd'hui pratiquement pas d'adulte qui ne se livre — ou ne se soit livré à une époque de sa vie — à cette activité maritime. Pour le jeune Krou, la navigation est quasiment perçue comme un rituel d'initiation, qui permet à l'adolescent d'accéder à part entière au monde des adultes. Vouloir y échapper paraîtrait à la limite suspect. Aussi, dès l'âge de 18 ans — âge minimum requis par la loi pour embarquer —, se met-il en quête de son « livret de Krouman », entreprise qui prend quelquefois des années. Dans un tel contexte, le travail de la terre n'exerce évidemment sur lui que très peu d'attrait. Non seulement la navigation rapporte davantage que n'importe quel autre secteur d'activité, mais elle permet de surcroît au Krouman de reproduire au mieux sa société selon le modèle structurel répétitif qui la régit depuis des générations — modèle dans lequel la navigation joue un rôle capital. Il est donc à peine exagéré de prétendre qu'en pays krou il faut être cul-de-jatte pour ne jamais naviguer.

Entre deux embarquements, le Krou, tout marin qu'il est, ne s'adonne pas moins à une agriculture vivrière dont il convient de ne pas sous-estimer l'importance. Si les revenus que lui procure la navigation servent indéniablement à améliorer l'ordinaire, ces revenus sont les temps non accompagnés

Les Krou et la mer : un avenir incertain.

Jusque dans les premières décennies du XXème siècle, les Krou ont le monopole quasi total de l'institution krouman telle que nous venons de la présenter. A partir des années 1930 cependant, un nombre de plus en plus important de non autochtones, originaires de toutes les régions de Côte-d'Ivoire, voire de tout l'Ouest africain, parvient à s'insérer dans la corporation. La brèche ouverte ira rapidement en s'élargissant, au point que fin 1975 les Krou ne constituent plus que la moitié environ des Kroumen immatriculés à Tabou, le quart de ceux immatriculés à Sassandra. Une évolution inquiétante certes, mais non alarmante, dans la mesure où, jusqu'à une époque récente, elle s'accompagnait d'un accroissement constant de la demande de ce type de main-d'œuvre.

Bien plus inquiétantes sont par contre les mesures progressivement prises par la plupart des pays du Golfe de Guinée, au lendemain de leur indépendance nationale,

bien sûr), et ceci sans être sûr d'être jugé « apte » à l'embarquement lors des différents contrôles qu'il a à franchir, puis de refaire le même chemin en sens inverse jusqu'à San Pedro.

Troisième temps. En 1973, un « corps » de dockers est créé pour les besoins du tout nouveau port de San Pedro. Priorité est en principe accordée aux anciens employés des rades précédemment fermées. La moitié seulement des dockers recrutés l'est en fait dans cette catégorie, l'autre moitié provenant d'éléments nouveaux. Une seconde vague de recrutement complète cette première en 1975. Résultats : 20,5 % seulement du millier de dockers opérant dès lors dans le port de San Pedro sont des Krou!

Comment convient-il d'interpréter une telle série de mesures, à l'évidence défavorables aux Krou? Celles-ci ne se comprennent, à notre avis, qu'à la lumière de la manière dont les autorités ivoiriennes perçoivent elles-mêmes l'institution krouman : une institution relevant purement et simplement du folklore, avec le moins de fondement économique possible.

Dans ces conditions, comment le Kou d'aujourd'hui ne peut-il être perplexe? Comment ne peut-il pas ne pas s'interroger sur les fondements réels d'une contradiction aussi

la reproduction.

C'est la pêche qui était en fait perçue par le Bakwé comme la véritable sécurité alimentaire. Quand la viande « de

Un équilibre sérieusement compromis.

Depuis la mise en œuvre de l'opération San Pedro, une double menace pèse sur la forêt bakwé : celle des grands projets agro-industriels, qui réquisitionnent des étendues considérables de terres ; celle d'une immigration à la fois spontanée et planifiée, non moins dévoreuse d'espace.

Les Bakwé et les grands projets agro-industriels.

C'est par dizaines de milliers d'hectares que se chiffre la ponction effectuée par les grands projets agro-industriels sur l'espace bakwé. Parmi ceux-ci, deux sont tout particulièrement spectaculaires et significatifs du peu de cas que le « développeur » fait en l'occurrence des occupants de cet espace : le projet des « grands domaines », le projet « pâte à papier ».

Le projet des « grands domaines ».

En 1970, l'ARSO envisage la mise en valeur en plein cœur du pays bakwé d'un périmètre de 20.000 ha sous la forme de « grands domaines », opération qui peut se résumer ainsi : la terre à qui a les moyens de la mettre en valeur. A l'intérieur de ce périmètre, un certain nombre de parcelles sont délimitées, qui seront attribuées sous forme de concessions à bail emphytéotique de 99 ans — la surface minimum concédée étant de 20 ha — « à toutes personnes pouvant justifier de moyens suffisants pour une mise en valeur certaine » — formule très à la mode au Brésil. L'attributaire n'a qu'une redevance de 15.000 F CFA par ha à verser à l'ARSO pour participation aux frais d'aménagement « primaire » du périmètre. Libre à chacun d'y planter ce qu'il veut. Pendant très longtemps, l'opération ne dépasse pas le stade du projet. Les habitants de la région, qui n'en avaient que très vaguement entendu parler, le croient abandonné quand brusquement, en 1973, des panneaux portant l'inscription « Domaines réservés, défrichements interdits » viennent en concrétiser la limite orientale, le long de la route San-Pedro-Soubré. Aucun terroir bakwé n'est touché directement, encore que la limite tracée en effleure certains. Mais grande est l'émotion des autochtones quand ils réalisent ce qui va se passer, et sans qu'ils aient été ni consultés ni même informés.

En mai 1975, la première plantation de cacao est commencée dans le périmètre : l'allocataire en est un grand dignitaire de l'Etat ivoirien. En novembre de la même année, une mission de prospection pédologique est entreprise par un bureau d'études canadien, la société Kenting, dans la zone située dans le prolongement nord des « grands domaines ». Les Bakwé voient dans cette opération la première étape vers une extension du périmètre réservé. Ils décident de ne plus se laisser surprendre et s'opposent par la force à tout travail sur le terrain. Des réunions sont organisées par l'ARSO pour les amener à changer d'avis. Les Bakwé restent sur leurs positions. L'affaire se politise. La question des « grands domaines » est remise sur le tapis. Pudiquement, l'ARSO commence par débaptiser les « grands domaines », qui deviennent « petites et moyennes entreprises agricoles », puis promet généreusement aux Bakwé, pour calmer les esprits, la construction de... deux écoles. Entre-temps, les Canadiens plient évidemment bagage, et ce d'autant plus facilement que la mission Kenting est intégralement financée par le Gouvernement Fédéral. Depuis, les choses en sont restées là. Mais les Bakwé sont plus que jamais considérés comme des empiéteurs de tourner rond.

Le projet « pâte à papier ».

C'est en gros, tout le quart occidental du territoire bakwé que ce projet met « en réserve » en 1976. Ce qui signifie que tous les occupants doivent en être expulsés d'ici le démarrage sur le terrain — en principe vers 1980 — de l'opération. Un millier environ de Bakwé — une vingtaine de villages — sont touchés, mais aussi un millier d'allochtones (sans doute davantage), dont l'ARSO avait par ailleurs encouragé l'implantation. Là aussi, l'émotion est vive quand le projet est rendu public. Le coup porté cette fois-ci à l'édifice social bakwé risque d'être fatal. Accepteront-ils de quitter « leur » forêt spontanément ou faudra-t-il les en sortir de force? Et pour aller où? Et pour vivre comment? Autant de questions que se posent non seulement les intéressés mais aussi les diverses instances d'autorité impliquées dans le projet.

Les Bakwé et l'immigration

Tout aussi grande est la menace que fait peser sur l'équilibre jadis de règle entre les Bakwé et leur espace l'implantation massive dans leur forêt — du moins dans celle laissée disponible par les projets agro-industriels — de migrants agricoles allochtones. Ceux-ci, attirés par les importantes possibilités de culture de rente — café, cacao — qu'offre cette région à la fois fertile et peu peuplée, sont originaires de toutes les régions de Côte-d'Ivoire, mais aussi de tout l'Ouest africain. Les uns viennent spontanément. D'autres y ont été « dirigés » dans le cadre d'une opération d'immigration planifiée.

L'immigration spontanée

Celle-ci démarre vraiment en 1971, avec la construction à Soubré d'un pont sur le fleuve Sassandra. Trois petits fronts pionniers existent alors déjà en pays bakwé, le long de pistes ouvertes par les exploitants forestiers — l'un au nord, les deux autres au sud-est et au sud-ouest —, forts de quelque mille hommes chacun. En 1975, le seul front nord est passé à 12.000 migrants, pour une population d'accueil dont les effectifs — 2.000 personnes — ont tout juste subi les incidences du taux d'accroissement naturel. Depuis, le mouvement n'a cessé de se poursuivre : en 1978, un nouveau recensement en dénombrerait vraisemblablement près de 20.000...

Nous ne nous arrêterons guère ici sur les modalités de cette immigration. Nous remarquerons simplement que dans un tel contexte d'accroissement démographique le rapport que les Bakwé entretenaient jadis avec leur espace ne peut plus du tout être le même. La plupart des villages essaient aujourd'hui de se constituer des réserves foncières dans l'espoir sans doute de sauvegarder au moins partiellement l'équilibre ancien. Mais n'est-il pas déjà trop tard?

L'immigration planifiée.

A ce courant d'immigration spontanée s'ajoute, de 1971 à 1974, un mouvement d'immigration planifiée, qui amène en pays bakwé 3.500 Baoulé déguerpis du périmètre d'inondation de la retenue hydro-électrique de Kossou, au centre de la Côte-d'Ivoire. Pour installer ces migrants, une forêt classée, véritable réserve cynégétique des Bakwé, est ouverte à l'activité agricole. Quatre villages en dur, dotés d'équipements collectifs modernes, entourés de terroirs tracés au cordeau, y sont créés. Les nouveaux arrivants, considérablement aidés par les pouvoirs publics (ils bénéficient notamment pendant près de deux ans de l'aide alimentaire du PAM — Programme d'Aide Alimentaire Mondial des Nations

Unies —), exercent très vite une telle emprise sur l'espace forestier qui les entoure que deux villages bakwé voisins, totalement perturbés par leur façon « à eux » d'occuper l'espace, décident spontanément de déménager... Des milliers d'hectares de forêt échappent, là encore, à ses occupants traditionnels.

Déjà amputé à l'époque coloniale par la « réserve de Taï » — quelque 425.000 ha, dont les 2/3 environ en territoire bakwé —, aujourd'hui dépossédé à un rythme accéléré de ses terres, le « pays » bakwé n'est d'ores et déjà plus à même d'assurer à ses ressortissants la reproduction du mode de production qui leur permettait jadis de vivre en symbiose avec leur espace. Un équilibre traditionnel se trouve donc là sérieusement compromis. Noyés dans le flot grandissant d'immigrants de toutes origines, les Bakwé, dont les minuscules villages paraissent à présent dérisoires, voire

le terrain. Ce qui caractérise cette manière, c'est que précisément elle ne tient aucun compte de l'identité réelle des peuples sur le devenir desquels on intervient, de leur dimension historique, des équilibres — toujours fragiles — qu'ils ont pu établir avec leur environnement et dont peut dépendre leur survie. Et quand même ces données humaines de base sont censées être prises en considération, combien de fois ne sont-elles pas victimes du « cercle vicieux » de la logique technicienne? Le cas des Krou est à cet égard particulièrement significatif. D'un côté on les exhorte à revenir à la terre, à abandonner leur activité de navigateurs, jugée incompatible avec la mise en valeur agricole de la région; on fait même tout pour rendre la pratique de cette activité de plus en plus difficile. De l'autre, on les dessaisit de leurs terres, sous prétexte justement que l'activité maritime les intéresse davantage que l'activité agricole. Attitudes parfaitement contradictoires au regard des besoins qui les sou-